



Régulation de l'enseignement

Formulez, si vous le souhaitez, des commentaires anonymes sur le cours, dans une ou plusieurs rubriques, afin que nous puissions à partir de ces derniers l'améliorer. Merci d'avance!!!



« Souvent en sortant du cours, j'ai l'impression que ce que je pensais évident avant ne l'est plus, que j'ai vraiment appris quelque chose... »



« [Le cours] développe des choses qui pour ma part ne servent à rien. »

« Tout est expliqué de manière accessible, ce qui corse parfois la compréhension est la difficulté à suivre le fil rouge, cependant, entre engagement et lucidité, on en apprend beaucoup... »

la semaine prochaine >

Ce cours est enregistré et mis en ligne sur les plateformes UNIGE.

This course is recorded and made available online on UNIGE platforms.



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE



Mercredi 7 décembre 2022
16h15-17h45
Uni Mail, salle S150

Leur activité, mon autorité

Sabrina Duhoux
enseignante primaire

Dans le cadre du cours
Métier d'enseignant.e
et évolutions de l'école

Professeur responsable
Olivier.Maulini@unige.ch

© www.frenetic.ch

FACULTÉ DE PSYCHOLOGIE
ET DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

« Première classe » | 50'



Elodie, Laure et Soufiane.

Observez ces trois enseignant.es débutant-es, leurs élèves et les apprentissages qui s'opèrent.

Opposez les trois pratiques.

Que nous apprend cette opposition des rapports entre l'**activité** des élèves et l'**autorité** des enseignant.es ?



Réponse sur le pad des exercices



<https://mypads2.framapad.org/mypads/?/mypads/group/pad-du-cours-hq1t4295n/pad/view/pad-des-exercices-5q1ve297u>

Téléchargement du film depuis moodle ou

<https://www.dropbox.com/s/qfoakn0onton7t7/Premiere-classe-film-complet.zip>

Processus de formation et d'apprentissage

Métier d'enseignant.e et évolutions de l'école



Automne – Enseigner : entre travail réel et imaginaire du métier

A1 – La forme scolaire et ses fonctions didactiques

A2 – Entre sens et significations : les situations d'apprentissage

A3 – Entre intérêts et conflits cognitifs : l'activité des élèves

A4 – **Entre domination et dévolution : l'autorité des enseignant-es**

Printemps – Scolariser : entre reproduction et transformation des sociétés

P1 – L'école publique et ses fonctions sociales

P2 – Entre inclusion et différenciation : l'organisation du travail

P3 – Entre socialisation et subjectivation : le curriculum

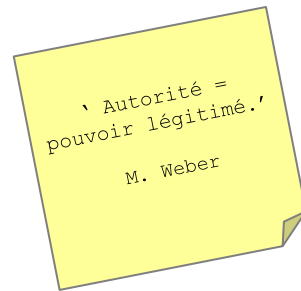
P4 – Entre savoirs et compétences : les concepts

Métier d'enseignant.e et évolutions de l'école

Automne – Enseigner : entre travail réel et imaginaire du métier

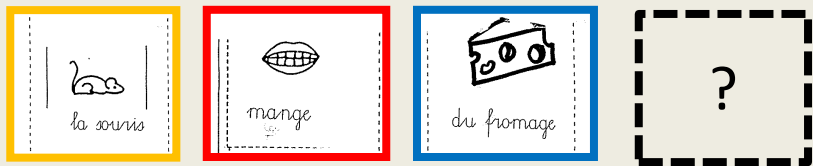
A-4-1

Entre domination et dévolution : l'autorité des enseignant-es

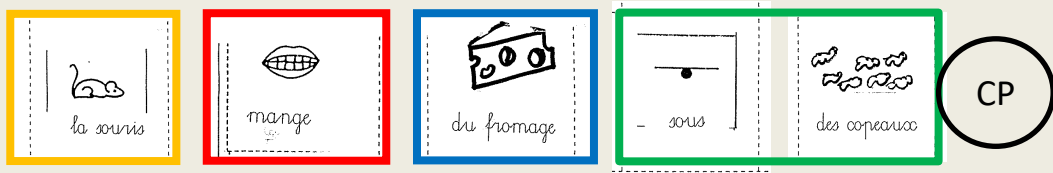


1. Savoirs > questions > conflits
2. Réguler l'insécurité
3. Deux autorités

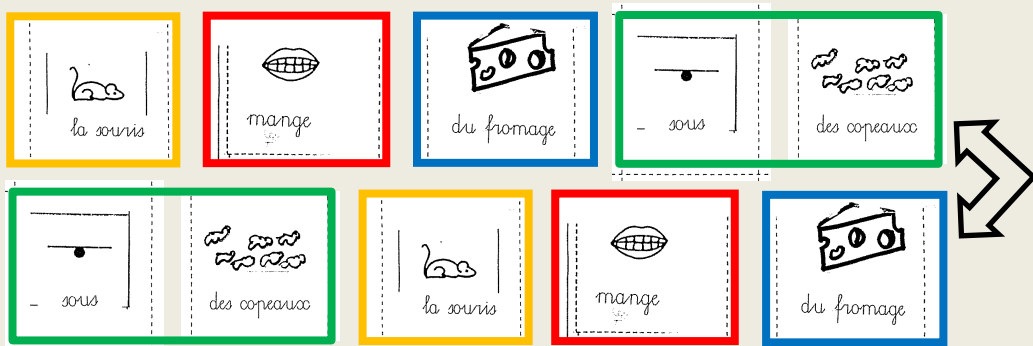
Trois pédagogies



1. Devinette
[manque d'explicitation]



2. Restitution
[manque de dévolution]



3. Enquête
[double exposition
et double exploration]

CONFLIT (SOCIO-COGNITIF), n.m.



conflit/dispute/discussion
intersubjective



conflit/dilemme/réflexion
intrasubjective



Le conflit socio-cognitif est un processus paradoxal déclenché par un **désaccord explicite** entre deux personnes et qu'elles résolvent **d'un commun accord**.

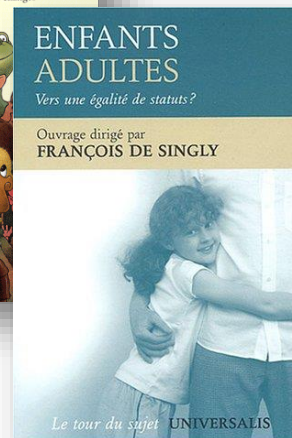
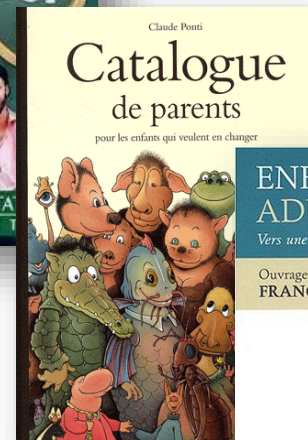
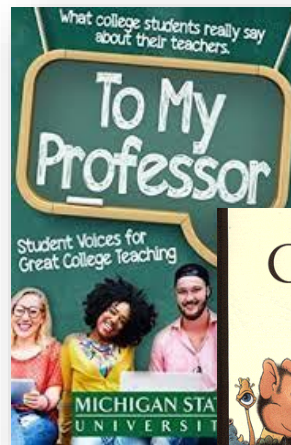
- Le conflit est *social* parce qu'il réunit **deux sujets**, *cognitif* parce que (seules) leurs **connaissances** sont en cause. Il dépend de la capacité des parties à **supporter socialement et affectivement** les conséquences de leur opposition et de l'incertitude qu'elle suppose.
- Le processus idéal passe par l'émergence d'un *désaccord cognitif* (**conflit**), puis par la *décentration cognitive* des participants (**question**), la *résolution cognitive* du conflit (**discussion**) et une *restructuration cognitive* (**apprentissage**) chez au moins l'un des deux partenaires (Zittoun, 1997).
- Par incorporation, le conflit **intersubjectif** peut se transformer en conflit **intrasubjectif** (Vygotski, 1934), en capacité humaine à chercher activement l'objection, à **se poser** (réflexivement) des **questions**, à trouver librement un intérêt aux **savoirs** nouveaux.

Le bon enseignement vu des élèves

« Qu'est-ce qu'un-e bon enseignant-e ? »

- **Bienveillance** : gentillesse, disponibilité, écoute, empathie, sens de l'humour. « Elle était trop sévère, elle nous *comprenait pas, elle faisait comme elle voulait.* »
- **Intérêt** : clarté, patience, imagination, originalité, capacité de susciter l'intérêt. « Avec lui on fait beaucoup d'autres choses qu'on n'a jamais faites quand on était dans les autres classes... on se prend la tête... on fait des recherches qu'on n'a jamais faites avant. »
- **Justice** : juste autorité, impartialité, encouragement de l'autonomie. « Elle chouchoute *les meilleurs, elle me chouchoute et elle chouchoute ma copine, mais les autres c'est comme s'ils n'étaient pas là, elle fait que les engueuler.* »

(Montandon, 1997)



1. Savoirs > questions > conflits
2. Réguler l'insécurité
3. Deux autorités

L'autorité en crise ?

Dans cette scène du film « La Vie scolaire », une CPE rencontre un élève et son père.

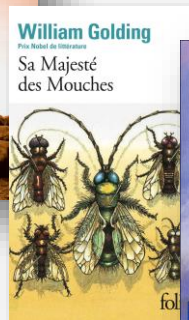
Quel **malentendu** percevez-vous entre les deux adultes à propos de l'**autorité éducative** ?

PAD du cours :

<https://mypads2.framapad.org/mypads/?/mypads/group/pad-du-cours-hq1t4295n/pad/view/pad-du-cours-6e1vc291k>



Respecter quoi ?



« Faire comme s'il était naturel de vivre ensemble, de faire groupe laisse le plus primitif ressurgir. (...) Pour vivre ensemble, il y a des règles, des interdits, des mots dits, des assurances, des sécurités. (...) Il importe de perdre cet espoir que l'on peut vivre ensemble en bonne entente simplement par notre bonne volonté. »

(Cifali, 1994)

Loi, médiations, institutions : Oury

- La classe et l'école comme **systèmes de relations**
- La structuration des liens par des **médiations**
- L'interdit de la **loi** et l'arbitrage des **institutions** (conseil, quoi-de-neuf, ça-va-ça-va-pas, ceintures, métiers, monnaie, etc.)
- L'inconscient et les émotions élaborés par le **parler-vrai**, la **ritualisation** et la **délibération**

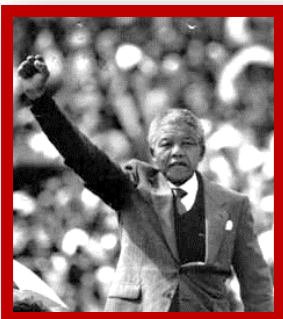
(Oury & Vasquez, 1967 ; Baeriswyl & Vellas, 1996)

Primum Non Nocere



1. Savoirs > questions > conflits
2. Réguler l'insécurité
3. Deux autorités

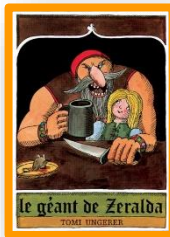
AUTORITÉ, n.f.



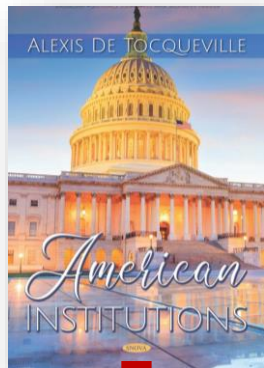
Selon Max Weber (1921), l'autorité est un **pouvoir légitimé**. Soit parce que ce pouvoir vient d'une loi tenue pour juste (autorité politique, judiciaire, scolaire, etc.). Soit - plus fondamentalement - parce que ceux qui respectent cette autorité **font volontairement sa volonté** (autorité de la loi, mais aussi du leader, gourou, expert, etc.).

L'autorité :

- est toujours **subjectivement légitime** ;
- peut être socialement **libératrice** (« juste obéissance ») ou **aliénante** (« soumission à l'autorité ») (Dubet, 2000 ; Milgram, 1974) ;
- se joue, à l'école, dans la manière dont l'enseignant articule les **deux autorités de statut** (argument d'autorité, texte du savoir, domination culturelle) et de **compétence** (autorité de l'argument, pouvoir de conviction, dévolution didactique) (Maulini, 2019 ; De Singly, 2004) ;
- évite le **faux dilemme entre répression et séduction** par la mise en place d'**institutions médiatrices** entre élèves et enseignant-es (Cifali, 1994, 2005 ; Meirieu, 2001, 2005).



INSTITUTION, n.f.



Une institution est un **ensemble organisé de normes**, établies dans un système social et définissant ce qui y est **légitime** ou non. Par extension, on appelle 'institution' le système lui-même.

Le mariage, la famille, l'école, le Plan d'études romand, l'Église catholique, l'apéritif, l'arrêt de bus, voire *Facebook* peuvent être considérés comme des institutions. Leur légitimité peut découler de la **loi** (règles) ou de la **coutume** (régularités).

Une institution est toujours **instituée** (par un pouvoir instituant) et **instituyente** (elle produit à son tour des normes, des règles, des institutions).

Du point de vue communicationnel, l'institution fixe les **limites de ce qui peut ou non se discuter** ici et maintenant, dans l'espace instauré pour argumenter. Exemple du point de vue de la pédagogie institutionnelle : la boîte à questions, le conseil de classe, le conseil d'école, le conseil d'établissement (puis le Parlement et les initiatives populaires) sont des institutions différentes, **enchâssées** les unes dans les autres, et où chacune traite de **questions** dont les **réponses** sont les institutions de plus bas niveau (Oury & Vasquez, 1967 ; Imbert, 1994).

La démocratisation des rapports sociaux entraîne le **déclin des grands programmes institutionnels** (Église, État, Armée, École...) et une tension entre deux modes alternatifs de régulation : par le libre-choix (« bien de chacun ») ou la discussion (« bien commun »). Moins le **statut** des institutions les protège, plus leur autorité dépend des **compétences** qu'on leur reconnaît (Dubet, 2002).

Socialement, l'institution **peut** exercer deux fonctions : limiter le pouvoir des puissants ; protéger et renforcer celui des 'acteurs faibles'.

Références

- Baeriswyl, E. & Vellas, E.** (1996). Au cœur de la classe-atomium : le conseil. *Journal de l'enseignement primaire*, 58, 7-10.
- Cifali, M. (1994). *Le lien éducatif. Contre-jour psychanalytique*. Paris : PUF.
- Cifali, M.** (2005). La question de l'autorité de l'enseignant. Communication au Colloque 'Restaurer' la légitimité de l'enseignant : du pouvoir à l'autorité responsable (Grenoble, 18-19.11.2005). URL : [https://www.mireillecifali.ch/Articles_\(2003-2006\)_files/autorite.pdf](https://www.mireillecifali.ch/Articles_(2003-2006)_files/autorite.pdf)
- De Singly, F. (2004). *Enfants. Adultes. Vers une égalité de statuts ?* Paris : Universalis.
- Dubet, F.** (2000). Une juste obéissance. In A. Garapon & S. Perdrille (Ed.). *Quelle autorité ? Une figure à géométrie variable* (pp. 138-151). Paris : Autrement.
- Dubet, F. (2002). *Le déclin de l'institution*. Paris : Seuil.
- Golding, W. (1954). *Sa Majesté des mouches*. Paris : Folio.
- Imbert, F. (Ed.) (1994). *Médiations, institutions et loi dans la classe*. Paris : ESF.
- Meirieu, Ph.** (2001). [*Fernand Oury. Y a-t-il une autre loi possible dans la classe ?*](#) Paris : PEMF.
- Meirieu, Ph.** (2005). *Quelle autorité pour quelle éducation ?* Conférence aux rencontres internationales de Genève. URL : <http://www.meirieu.com/ARTICLES/L%27AUTORITE.pdf>
- Milgram, S. (1974). *Soumission à l'autorité*. Paris : Calmann-Lévy.
- Oury, F. & Vasquez, A. (1967). *Vers une pédagogie institutionnelle ?* F-Vigneux : Matrice. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k33309430>
- Strasser, T. (1981). *La Vague*. Paris : Pocket.
- Vygotski, L. S. (1934/1985). *Pensée et langage*. Paris : Messidor-Éditions sociales.
- Zittoun, T.** (1997). Note sur la notion de conflit socio-cognitif. *Cahiers de psychologie*, 33, 27-30.

[Les caractères gras indiquent les textes entièrement ou partiellement disponibles sur **Moodle**.]

